

COMPÉTENCES



- Bovins viande
- Bovins lait
- Caprins
- Ovins
- Équins
- Aviculture
- Stockage d'effluents
- Stockage de fourrages



Pensez-y !

- Transformation (Laboratoire)
- Bâtiments photovoltaïques
- Méthanisation



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHER

Chambre d'agriculture
du Cher

Z.A du Détour du Pavé
2701, route d'Orléans
18230 Saint Doulchard
Tél. : 02 48 23 04 00
Fax : 02 48 65 18 43
Email : accueil@cher.chambagri.fr
[www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/
chambre-dagriculture-du-cher/](http://www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-du-cher/)



Pour plus d'informations,
contactez :

■ Florence Lebas :
Au 02.48.23.04.40
Ou par mail à : f.lebas@cher.chambagri.fr

**5 SERVICES
POUR RÉUSSIR**

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

BÂTIMENT :

Construire ensemble
votre projet

- CONSTRUCTION
- AMÉNAGEMENT
- EXTENSION
- RÉNOVATION
- GESTION DES EFFLUENTS

Vos conseillers bâtiments :

■ Soline Pinson :
02.48.23.04.49
s.pinson@cher.chambagri.fr

■ Jean-Claude Lazard :
02.48.23.04.37
jc.lazard@cher.chambagri.fr



www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-du-cher/



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHER

1

RÉUSSITE DE VOTRE PROJET :

Vous souhaitez aménager ou construire un bâtiment ?

Le temps de la réflexion :

Vous souhaitez conforter un besoin d'aménagement ou de construction ?
Vous souhaitez confirmer une idée ?

Nous vous apportons une compétence et un regard extérieurs pour vous aider à bien définir votre projet lors d'une visite d'exploitation :

- Ecoute et analyse du besoin,
- Observation des structures existantes et du fonctionnement de l'exploitation,
- Observation de l'environnement : topographie, accès disponible, relation avec le bâti existant, habitations voisines,
- Focus réglementaire : zones vulnérables, RSD, ICPE...
- Focus recommandations zootechniques et fonctionnelles : nombre de m² par animal, ventilation, modalités d'alimentation, choix de la litière, contention...
- Identification des solutions possibles,
- Une information sur les aides.

Conception du projet :

Nous étudions et vous proposons des solutions adaptées et personnalisées

Nous réalisons* :

- Le plan de situation,
- L'insertion du projet sur le site et dans le bâti existant sur base cadastrale,
- L'aménagement intérieur et organisation du travail,
- L'organisation de la circulation (affouragement, paillage, curage, animaux, intervenants)
- Capacité de stockage,
- Terrassement (optionnel)
- Le chiffrage du coût du projet (optionnel)
- Les plans sur le logiciel Autocad*

* Tous ces documents vous sont remis dans un compte-rendu.



Nos 

- Des conseillers bâtiments formés
- Une impartialité commerciale
- Tarifs préférentiels pour les nouveaux installés

2

DIAGNOSTIC D'AMBIANCE :

Votre troupeau est confronté à un problème sanitaire en lien avec vos bâtiments ?

Nous réalisons une expertise technique de la ventilation par :

- Une analyse du bâtiment et de son environnement,
- Une observation des animaux, de leur comportement,
- La réalisation des tests d'ambiance : fumigène, vitesse d'air, hygrométrie.

Nous vous restituons nos mesures expliquées et des solutions d'améliorations de la ventilation de vos bâtiments.

3

GESTION DES EFFLUENTS :

Votre activité nécessite une mise en conformité ?

DEXEL (Diagnostic environnement de l'EXploitation d'Elevage)

- Nous vous remettons des solutions techniques de gestion d'effluents répondant aux réglementations et à vos pratiques établies avec le logiciel Dexel,
- Document obligatoire/PCAE,
- Répondre à l'obligation conditionnalité de la Zone Vulnérable.

Nous réalisons un diagnostic de votre exploitation comprenant :

- Une visite d'exploitation
- Un état des lieux : nombre d'animaux par catégorie, conduite, bâtiment, type de litière, capacité de stockage...
- Un recensement des effluents générés,
- Un focus sur la réglementation applicable,



4

INSTALLATIONS CLASSEES :

Votre activité est concernée par l'un des seuils ICPE (Elevage, stockage, méthanisation...)? Pensez à déclarer votre installation ou mettre à jour vos modifications.

ICPE (Installation Classée pour la protection de l'Environnement)

Nous réalisons la déclaration complète comprenant le plan d'ensemble du projet sur cadastre et le plan de situation. Si l'installation est soumise à enregistrement ou autorisation, une étude de danger et une étude d'impact seront intégrées au dossier à réaliser.

Nous réalisons un diagnostic de votre exploitation comprenant :

- Une visite d'exploitation
- Un état des lieux : nombre d'animaux par catégorie, conduite, bâtiment, type de litière, capacité de stockage...
- Un recensement des effluents générés,
- Un focus sur la réglementation applicable,
- Un plan d'épandage.



5

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Vous souhaitez gagner du temps et de la tranquillité pour vous concentrer sur la dimension technique et économique de votre projet. Nous mettons tout en oeuvre pour que vos dossiers aboutissent.

Nous réalisons :

- Une visite d'exploitation,
- Prise de mesure et prise en compte des éléments du terrain,
- Des plans sur le logiciel Autocad,
- Les notices : explication du projet et de son impact,
- L'insertion paysagère.

Nous vous remettons le dossier complet validé par un architecte, à déposer à l'administration.

Nos 

- Connaissances réglementaires et administratives
- Vision globale du projet
- Information sur les aides à l'investissement

